

Enseignement semestre 5	Enseignant	Modalités contrôle connaissances		Etudiants concernés	Date	Heure	Salle
		Dossier / DST / Contrôle Continu					
23.1 Anglais	Jennifer BURONFOSSE	DST		RG & RD	Lundi 3 juin 2024	8h30 - 10h30	PYR 102
23.2 TICE	Philippe NICOLAS	DST en ligne		RG & RD	Mardi 4 juin 2024	11h00 - 12h00	
24.1 Etudes de marchés ou de publics (enquêtes)	Philippe NICOLAS	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
24.2 Méthodologie du mémoire	Véronique CHEVALIER	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
24.3 Ateliers thématiques tutorés - ATT	Directeur de mémoire	Contacter votre directeur de mémoire		RG & RD	Contacter votre directeur de mémoire		
25.1 Sport et collectivités territoriales	Thomas RAYNEAU	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Lundi 3 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
25.2 Outils et pièges en sciences sociales	Taïeb EL BOUJJOUI Olivier PEGARD	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
25.3 Droit institutionnel	Christophe DOUBOVETZKY	DST			Vendredi 7 juin 2024	13h00 - 14h00	PYR 102
26.1 Sociologie des organisations sportives	Taleb EL BOUJJOUI	DOSSIER (EPREL)			Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
26.2 Sciences sociales des loisirs sportifs	Olivier PEGARD	DOSSIER (EPREL)			Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
27.1 Théorie des organisations	Mahaut FANCHINI	DST en ligne		RG & RD	Mardi 4 juin 2024	8h30 - 10h30	
27.2 Gestion comptable et financière	Roger NJIKI	DST		RG & RD	Lundi 3 juin 2024	13h30 - 15h30	PYR 102
27.3 Economie du sport	Thierry PIJULET	DST		RG & RD	Mardi 4 juin 2024	15h30 - 17h30	PYR 102
Enseignement semestre 6	Enseignant	Modalités contrôle connaissances		Etudiants concernés	Date	Heure	Salle
Dossier / DST / Contrôle Continu							
28.1 Communication	Luc MBALLA	DOSSIER		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL ou par mail - Contacter votre enseignant responsable		
28.2 Anglais	Jennifer BURONFOSSE	DST		RG & RD	Lundi 3 juin 2024	11h00 - 13h00	PYR 102
29.1 Mémoire – manuscrit	Directeurs de mémoire	2 versions papier à déposer au secrétariat + 1 version par e-mail à envoyer au directeur de mémoire N.B : La version électronique sera intitulée ainsi : Mémoire [Mémoire_L3 MDS_23-24_NOM_PRENOM].		RG & RD	30 mai 2024 – 16h dernier délai 2 versions papier à déposer au secrétariat et envoi par e-mail au directeur mémoire		
29.3 Mémoire – soutenance	Directeur + 1 enseignant	Oral 1h selon le planning à venir			CONVOCATION Semaine 24 du 10 au 21 juin 2024	Oral 1h selon le planning à venir	Salle selon le planning à venir
29.2 ATT – suivi mémoire	Directeur mémoire	« DOSSIER » Etat avancement du mémoire		RG & RD	Contacter votre directeur de mémoire		
30.1 Usages du sport et des espaces	Olivier PEGARD	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
30.2 Etudes de marchés ou de publics (enquêtes)	Philippe NICOLAS	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
30.3 Histoire des politiques locales du sport	Taïeb EL BOUJJOUI	DOSSIER (EPREL)		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024 - 16h00 dernier délai Dépôt sur EPREL		
31.1 Gestion des organisations sportives	Jérôme FRIGOUT	DST		RG & RD	Lundi 3 juin 2024	16h00 - 18h00	PYR 102
31.2 Stage [8 semaines] + rapport [de stage]	Directeur de mémoire	RAPPORT DE STAGE Dépôt sur Eprel + par mail au directeur de mémoire		RG & RD	30 mai 2024 – 16h dernier délai 2 versions papier à déposer au secrétariat et envoi par e-mail au directeur mémoire		
32.1 Fiscalité	Marial AYINA	DST		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024	16h00 - 18h00	PYR 102
32.2 Marketing du sport	Estelle SEVE	DST		RG & RD	Mardi 4 juin 2024	14h00 - 15h00	PYR 102
32.3 Droit du sport	Christophe DOUBOVETZKY	DST		RG & RD	Vendredi 7 juin 2024	14h30 - 15h30	PYR 102

Abréviations. – RG : régime général ; RD : régime dérogatoire ; CT : contrôle terminal

INFORMATIONS PRATIQUES. – N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'étudiant ou de votre pièce d'identité pour les épreuves.

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente au-delà du tiers de temps de la durée de l'épreuve après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet, et ce quel que soit le motif du retard (par exemple : durée 2h, entrée interdite au-delà de 40 minutes)

